

ÉLÈVE

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

N° téléphone de l'élève :

Adresse e-mail de l'élève :

Adhésion obligatoire : *adhésion* **Tarif : 20 euros**

Activité(s) pratiquée(s) : **Tarif :**

Tarif :

Tarif :

Montant annuel :

REPRÉSENTANT LÉGAL 1 (pour les élèves mineurs) Père / Mère / Tuteur / Autres :

Nom : Prénom :

Adresse :

N° téléphone :

Adresse e-mail :

J'accepte de recevoir par e-mail les informations de l'ALDAM : OUI / NON

REPRÉSENTANT LÉGAL 2 (pour les élèves mineurs) Père / Mère / Tuteur / Autres :

Nom : Prénom :

Adresse :

N° téléphone :

Adresse e-mail :

J'accepte de recevoir par e-mail les informations de l'ALDAM : OUI / NON

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE :

Je soussigné(e) :

- autorise

- n'autorise pas

L'exploitation sur support photographique ou informatique des photos et des films pris pendant les cours, les spectacles et évènement de l'association pour la présentation et l'illustration des activités de l'école de musique pour moi-même ou pour mon fils ou ma fille.

L'association ALDAM s'engage, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de ces images ainsi que des commentaires les accompagnants ne portent pas atteinte à ma vie privée, à ma dignité et à ma réputation ou à celles de mon enfant.

À, le

Signature :

PAIEMENT DES COURS

ADHÉSION

L'adhésion à l'association ALDAM d'un montant de 20 euros par élèves inscrit est obligatoire afin de bénéficier de ses enseignements. Elle ne pourra pas faire l'objet d'un remboursement, même en cas de démission. Elle doit être réglée au moment de l'inscription.

REDUCTION

- 20 euro de réduction seront appliqués pour les élèves qui suivent plusieurs cours.
- 50 euro de réduction seront appliqués pour les Lorry sur l'écolage des cours individuel.

MODALITÉ DE PAIEMENT

- Virement : paiement comptant après inscription sur le site : www.aldam-lorry.fr
- Paypal ou carte bancaire (via le site Paypal)
- Chèque à l'ordre de ALDAM, en 1 ou 3 fois. Les chèques sont encaissés en octobre, en janvier et en avril. Les chèques sont à remettre en une seule fois lors de l'inscription.
- Prélèvement mensuel : remplir l'autorisation de prélèvement SEPA et fournir un RIB.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT SEPA :

J'autorise l'ALDAM à envoyer des instructions à l'établissement teneur de mon compte pour débiter celui-ci et à l'établissement teneur de mon compte de prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par l'ALDAM.

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrais en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur du compte. Je réglerai le différend débiteur avec l'ALDAM.

Désignation du titulaire du compte à débiter :	
Nom, prénom :	Adresse :
Désignation du créancier: ALDAM : Association Lorry, Danse, Art vocal et Musique	
BP rue des écoles, 57050 Lorry-lès-Metz	Identifiant créancier SEPA : FR18ZZZ634842
Désignation du compte à débiter	
IBAN:	BIC :
Type de paiement : Paiement récurrent mensuel : € Première échéance : Dernière échéance :	Libellé du prélèvement : Écolage ALDAM
Signé à : Le :	Signature du débiteur:

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE DU COMPTE A DÉBITER (IBAN / BIC)

Le dossier d'inscription est à retourner chez Mme CAMPREDON au 42 grand rue 57050 Lorry-Lès-Metz